



Acte n°2023C36

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 8
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 16/03/2023

Le 23 mars 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente à Saint Didier de Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Fablen BIHLER, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Valérie BOYER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Delphine PICHOURON), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Vincent LAUTIER).

Secrétaire de séance : Patrick NABETH.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Groupement de commandes avec la commune de Trévoux et le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable, Grande Rue à Trévoux

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil communautaire du projet de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales Grande Rue à Trévoux, afin de réduire les eaux claires parasites qui arrivent à la station d'épuration de Trévoux – Bords de Saône, dans le cadre de l'action n°21 du schéma directeur d'assainissement.

Ces travaux font partie d'un projet global de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du secteur historique de Trévoux :

- Phase 1 : rue Montsec et rue des Tours : 2018-2019.
- Phase 2 : rue du Port, rue des Halles, ruelle du Cornet et rue Brûlée : 2021-2022.
- Phase 3 : Grande rue : 2023.

Par ailleurs, le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône souhaite profiter de ces travaux pour renouveler le réseau d'eau potable situé Grande Rue.

Afin de mutualiser les moyens, de réduire les coûts, les délais d'exécution et les nuisances des travaux, il est proposé de former un groupement de commandes avec la commune de Trévoux et le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône.

Une convention de groupement sera établie, conformément aux dispositions du code de la commande publique, en vue de la passation de marché(s) à procédure adaptée. La CCDSV serait coordonnateur du groupement.

S'agissant d'une procédure adaptée, une commission d'appel d'offres n'est pas nécessaire, l'attribution du ou des marchés relevant du coordonnateur. Il est néanmoins prévu de constituer une commission ad hoc chargée de retenir le(s) titulaire(s) du ou des marché(s) et présidée par le représentant du coordonnateur.

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, est proposé en tant que Président pour cette commission.

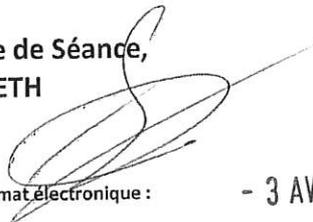
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'un groupement de commandes avec la commune de Trévoux et le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône, en vue de la réalisation de travaux conjoints portant sur la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et le renouvellement du réseau d'eau potable, Grande Rue à Trévoux, dans le cadre de marché(s) à procédure adaptée ;
- ✓ **D'AUTORISER** M. Gilles GARNIER à négocier et à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
- ✓ **DE DESIGNER** M. Gilles GARNIER pour présider la commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du ou des marchés de travaux pour le groupement de commandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder aux dépenses et à exécuter le(s) marché(s), et signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires en la circonstance ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2023 et suivants.

A Trévoux, le 23/03/2023

Le Secrétaire de Séance,
Patrick NABETH



Affichage sous format électronique :

- 3 AVR. 2023

Le Président,
Marc PECHOUX

